

ID: 035-263502221-20250409-D_2025_19-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre: 19

Séance du 8 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment

convoqué le 26 mars 2025, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal

Objet

Budget 2025

Décision modificative n°1

du SAAD GIR 1 à 4

Absents excusés ayant donné mandat de vote : Madame Salitra qui donne pouvoir à Madame Motte-Tchernia

<u>Président de séance</u>: Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Brault, Porcher, Maës, Motte-Tchernia et Madame Gautier.

Membres présents : Mesdames Fouchet, Lanson, Torlay, Abi Fadel,

Nombre des membres du Conseil

| En exercice | 12 | |
|--------------|----|--|
| Remplacement | 1 | |
| en cours | | |
| Présents | 10 | |
| Votants | 11 | |
| Vote | | |
| Pour | 11 | |
| Contre | 0 | |
| Abstention | 0 | |

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Mme Denigot

Duchêne, Président du CCAS.

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID: 035-263502221-20250409-D_2025_19-DE

BUDGET 2025 DU SAAD GIR 1 A 4

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2024-39 du 8 octobre 2024 approuvant le budget primitif 2025 du SAAD GIR 1 à 4,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits en cours d'exercice,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

ADOPTE la décision modificative n°1 du budget 2025 du SAAD GIR 1 à 4, telle que présentée en annexe et s'équilibrant comme suit :

Section d'exploitation

| Dépenses d'exploitation | 55 822,00 € |
|--|--------------|
| Groupe 1 – dépenses afférentes à l'exploitation courante Compte 6287 – Remboursement de frais Groupe 3 – dépenses afférentes à l'exploitation courante | 30 000,00 € |
| Compte 673 – Titres annulés sur exercice antérieur | 25 822,00 € |
| Recettes d'exploitation | 55 822,00 € |
| 002- Résultat d'exploitation reporté | - 1 070,70 € |
| Groupe 1-Produits de la tarification et assimilés | |
| Compte 7331411 – Produits à la charge du département (secteur PA) | 31 892,70 € |
| Compte 7332411 – Produits à la charge du département (secteur PH) | 8 000,00 € |
| Compte 7331411 – Produits à la charge du département (secteur PA) | 17 000,00 € |
| Section d'investissement | |
| Dépenses d'investissement | 20 001,14 € |
| Chap 21 – Immobilisations corporelles | |
| Compte 2183 – Matériel de bureau et matériel informatique | 10 001,14 € |

Envoyé en préfecture le 11/04/2025 Reçu en préfecture le 11/04/2025 Publié le

ID: 035-263502221-20250409-D_2025_19-DE

Compte 2188 – Autres immobilisations corporelles

10 000,00€

Recettes d'investissement

20 001,14 €

001- Résultat d'investissement reporté

20 001,14 €

Pour extrait conforme, Le Président, Pascal Duchêne

